

Note A & D n°3, du 10 octobre 2026.

A afficher sur le panneau syndical dans chaque établissement.

Cher(e) collègue et ami(e),

➢ Blocus : Ni dégradations ni répression aveugle : place au dialogue !

Nous soutenons les revendications des lycéens qui se mobilisent pour obtenir de meilleures conditions d'apprentissage, des classes moins chargées, des établissements rénovés, l'arrêt de cette loterie « parcoursup » et la fin des discriminations !

Nous défendons le dialogue plutôt que la répression, l'écoute plutôt que l'intimidation. Les revendications des jeunes méritent d'être entendues et prises au sérieux.

Bien évidemment, nous ne cautionnons en aucun cas les dégradations. Défendre une mobilisation ne signifie pas approuver tous les actes qui peuvent l'accompagner. Nous réaffirmons notre attachement au respect des personnes, des biens et des établissements scolaires.

Nous avons une pensée pour toutes les personnes ayant été blessés durant ces mouvements.

Pour autant, les éventuelles dégradations ne doivent pas servir de prétexte pour discréditer l'ensemble du mouvement ni pour faire taire les revendications légitimes des lycéens.

Face à la colère, apportons des réponses.
Face aux revendications, ouvrons le dialogue.
Pas de répression aveugle ; mais de l'écoute et des solutions !

➢ Rendez- vous de carrière et recours possibles :

Dans le cadre du P.P.C.R (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations), les personnels enseignants du second degré, C.P.E et Psychologues ont un rendez-vous de carrière aux 6ème, 8ème et 9ème échelon. A l'issue de ces inspections, un compte-rendu d'évaluation, rempli conjointement par l'inspecteur et le chef d'établissement est vous sera communiqué par mail.

Attention : Si vous êtes concerné, vous n'aurez que QUINZE jours à la réception de la notification pour contester l'appréciation finale du recteur.

La date limite de réception des demandes de révision (contestations) est fixée au 12 octobre 2026 ; celle de révision de l'appréciation du recteur au 12 novembre sachant que l'absence de réponse équivaut à un refus. Il est alors possible d'effectuer un recours ultime pour examen en C.A.P.A (Commission Administrative Paritaire) sous réserve d'avoir effectué un recours préalable.

Recours uniquement par mail : recours-rdvc@ac-lille.fr

Ces rendez-vous sont importants car ils peuvent permettre un avancement accéléré aux échelons supérieurs et au grade « hors-classe ».

➢ Bon plan ! les vols D'Alexi

Une envie de voyager moins cher ?

Les vols d'Alexi est un service d'alerte par courriel crée par Alexi Roy qui repère des billets d'avion à prix cassés et des erreurs de tarif des compagnies aériennes. Les rabais peuvent aller jusqu'à 90% !

https://lesvolsdalexi.com

➢ A vos agendas !

Vous souhaitez participer, envoyez une demande à administration.adlille@gmail.com.
Vous serez convoqué dans la limite des places disponibles

- **Jeudi 12 novembre 2026 :**
 Réunion secrétariat et bureau académique au LP Léonard de Vinci-Trith St Leger. A CONFIRMER
- **Jeudi 16 novembre 2026 :**
 Formation interactive sur les situations rencontrées par tous les personnels de l'éducation nationale à I.N.S.P.E Villeneuve d'Ascq.
- **Lundi 30 novembre 2026 :**
 Formation interactive sur les situations rencontrées par tous les personnels de l'éducation nationale au LP Voltaire à Wingles.
- **Mardi 15 décembre 2026 :**
 Réunion secrétariat et bureau académique au Lycée Savary-Ferry -Arras.



Image générée par l'IA.